

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT
CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE
COMMUNE DE CERNOY

ARRÊTÉ 16-2026

Portant autorisation d'un débit de boissons temporaire en application de l'article L. 3335-4 (alinéa 3) du code de la santé publique

Le Maire de Cernoy,

VU le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 3321-1 et L. 3335-4 ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4, L. 2122-28 et L. 2542-8 ;

Vu la demande présentée par l'association CERNOY ANIM', en date du 2 juillet 2026, sollicitant l'autorisation d'organiser une après-midi jeux à la chapelle de Trois Etôts et la diffusion du match de football dans la salle du conseil et la cour de la mairie de Cernoy le mardi 14 juillet 2026 de 13h00 à 23H59 ;

ARRÊTÉ

Article 1 :

L'association CERNOY ANIM', représentée par Coralie DROUART est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire le mardi 14 juillet 2026 de 13h00 à 23h59 ;

Article 2 :

À l'occasion de la manifestation mentionnée à l'article 1^{er}, le débit de boissons temporaire ne pourra vendre ou offrir, sous quelque forme que ce soit, que des boissons des groupes 1 et 3 définis à l'article L. 3321-1 du code de la santé publique.

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Neuville-Roy

L'association CERNOY ANIM', représentée par Coralie DROUART

Article 4 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens pendant un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée, aux fins utiles, chacune en ce qui le concerne, à :

Madame la Sous-Préfète

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Maignelay Montigny,

Monsieur le Commandant du Centre de Secours d'Estrées Saint Denis,

Madame Coralie DROUART

Fait à Cernoy, le 9 juillet 2026
Le Maire, Isabelle BARTHE



Accusé de réception en préfecture
060-216001362-20260709-16-2026-AR
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026